

Section est chargée d'organiser les échanges d'étudiants avec l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, les Pays-Bas, et la Suisse et de s'occuper d'autres programmes de bourses universitaires, par exemple celles de l'*Instituto Colombiano de Especializacion Tecnica en el Exterior* (avec la Colombie), ou les programmes de bourses du Commonwealth et de l'OTAN. Enfin, comme il n'existe pas de ministère fédéral de l'Éducation, la Section dirige vers les autorités compétentes les demandes fréquentes de renseignements que reçoivent le Gouvernement du Canada et les missions canadiennes; pour s'acquitter de ces fonctions la Section assure une liaison étroite avec les organismes d'enseignement canadiens, notamment le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada; l'Association canadienne de l'éducation et l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC).

La quote-part du Canada au budget de l'UNESCO pour 1971 s'est élevée à 1,182,915 dollars (É.-U.).

Au cours de l'année, le Canada a pris part à d'importantes conférences internationales touchant les affaires culturelles.

L'UNESCO a célébré son vingt-cinquième anniversaire au cours de l'année 1971 et une délégation canadienne officielle, dirigée par M. Robert Stanbury, ministre des Communications, participait aux cérémonies qui ont eu lieu en novembre.

Au cours de l'année, le Canada a également pris part à un certain nombre d'autres réunions de l'UNESCO dont la plus importante a été la Réunion régionale des Commissions nationales de l'UNESCO dans l'hémisphère occidental, qui a eu lieu pour la première fois au Canada, en août dernier, à Ottawa.

Le ministère des Affaires extérieures, a accordé au nom du Gouvernement et pour la septième année consécutive une subvention à la Société germano-canadienne de Hanovre-Cologne, dans le but de faciliter le séjour des étudiants allemands au Canada au cours de l'été; ce programme a été mis sur pied en collaboration avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration pour répondre à l'initiative du Gouvernement allemand, qui invite chaque année environ 400 étudiants canadiens à visiter l'Allemagne.

Dans le cadre des programmes d'échanges bilatéraux, le Canada met chaque année à la disposition de certains pays d'Europe un certain nombre de bourses de recherches et de bourses d'études administrées par le Conseil des Arts du Canada. En 1971, 125 étudiants français, 15 d'Allemagne, 11 de Belgique, 12 d'Italie, 10 des Pays-Bas, et 12 de Suisse sont venus étudier au Canada.

En 1971, le ministère a accordé des subventions de voyage à cinq professeurs-assistants: un du Manitoba, deux de Terre-Neuve, et deux d'Ontario. De plus, le ministère a accordé une subvention à un groupe de 25 enseignants du Manitoba pour les aider à payer les frais de leur voyage en France, où ils devaient suivre des cours de langue.

Le ministère des Affaires extérieures, en collaboration avec le Secrétariat d'État et le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, a fourni des renseignements à environ 750 jeunes Canadiens se rendant à l'étranger au titre du Programme international d'échange d'emplois d'été des étudiants. Outre le Canada,